

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 01 février 2021 et signé par le greffier et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE D'ACTON VALE

S.O.  
2021-01-18

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, lundi le dix-huitième jour du mois de janvier de l'an deux mille vingt et un à dix-neuf heures (19:00) (décret 2-2021 du 8 janvier 2021) et à laquelle sont présents:

Monsieur Yves Arcouette, conseiller district no.1  
Monsieur Raymond Bisailon, conseiller district no. 3  
Madame Annie Gagnon, conseillère district no.4  
Monsieur Bruno Lavallée, conseiller district no. 5  
Madame Pierrette Lajoie, conseillère district no.6

formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Éric Charbonneau;

Madame Nathalie Ouellet, OMA, directrice générale et Madame Claudine Babineau, OMA, greffière assistent également à cette assemblée.

La conseillère Suzanne Ledoux a motivé son absence.

L'enregistrement de cette séance est publié, tel que le permet l'arrêté numéro 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux, en date du 2 octobre 2020, sur le site internet de la Ville d'Acton Vale.

Rs.2021-01-001

#### **ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 18 janvier 2021.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2021-01-002

#### **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 DÉCEMBRE 2020 ET DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 DÉCEMBRE 2020.**

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 21 décembre 2020 et de la séance ordinaire tenue le 21 décembre 2020, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture (art. 333, LCV).

Le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu d'accepter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 décembre 2020 et le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 décembre 2020 tels que rédigés par la greffière.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

#### **CORRESPONDANCE.**

Rs.2021-01-003

#### **DEMANDE D'APPUI DE MADAME LUCIE ROBERTSON RELATIVE À SA DEMANDE PRÉSENTÉE À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC DANS LE DOSSIER 428187 (LUCIE ROBERTSON).**

Attendu que madame Lucie Robertson a déposé auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, une demande d'autorisation à des fins autres que l'agriculture sur le lot 2 329 597 du cadastre du Québec, afin d'être autorisée à offrir les services objets de ladite demande portant le numéro de dossier CPTAQ 428187, soit les services suivants :

- Cours d'éducation et d'obéissance canine;
- Vente de produits consistant en de la nourriture pour chiens, et autres produits et biens accessoires et connexes aux activités visées;
- Toilettage de chien;
- Cours d'éducation sportive canine comprenant entre autres : agilité, canicross, frisbee;
- Tenue d'événements découlant de ces activités, notamment : Conférences et ateliers d'intérêts eu égard à ces activités, compétition d'obéissance et de sports canins.
- Pension de chiens;
- Élevage canin.

Attendu que par sa résolution 2020-06-154, la Ville d'Acton Vale a déjà recommandé à la CPTAQ d'accorder la demande de madame Lucie Robertson ;

Attendu que Mme Robertson a soumis auprès de la Ville d'Acton Vale, une deuxième demande d'appui auprès de la CPTAQ pour le dossier 428187, et que cette dernière a procédé à des vérifications à son règlement de zonage, ainsi qu'aux zones concernées par la demande;

Attendu qu'après vérifications, la Ville a erré dans l'interprétation de sa réglementation en indiquant à la CPTAQ et à Mme Robertson que le projet soumis par cette dernière était conforme au règlement de zonage 069-2003;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Annie Gagnon, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu ce qui suit :

Qu'advenant une réponse favorable de la CPTAQ à madame Robertson, la Ville mandatera la MRC d'Acton pour la modification de son règlement de zonage, pour la zone 508.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR DES CONSEILLERS (ÈRE) AINSI QUE LE PAIEMENT DE CES DÉPENSES.**

Aucune dépense prévue.

Rs.2021-01-004

**PARTICIPATION AU PROGRAMME RÉNOVATION QUÉBEC (PRQ)**

Considérant que la Société d'habitation du Québec a instauré un programme-cadre qui a pour objet de favoriser la mise en place par la municipalité des mesures pour stimuler la revitalisation de la vocation résidentielle en déclin dans un ou des secteurs restreints de son territoire;

En conséquence le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale demande à la Société d'habitation du Québec de participer à la programmation 2021-2022 du programme Rénovation Québec;

Que la Ville d'Acton Vale désire adhérer au Volet II et demande un budget de 28 500 \$. Ce montant total d'aide financière sera assumé en parts égales par la municipalité et la SHQ.

D'autoriser une dépense d'un montant de 28 500 \$, ainsi que son paiement au poste budgétaire 02-639-00-970. De financer cette dépense à même les surplus libres.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2021-01-005

**RÉSOLUTION POUR DEMANDER AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC QUE LA PRÉSENTE RÉSOLUTION TIENNE LIEU DE DÉPÔT DE GARANTIE DE LA PART DE LA VILLE D'ACTON VALE.**

Considérant que la Ville d'Acton Vale prévoit effectuer ou faire effectuer divers travaux (excavation, enfouissement de fils, passage ou réparation de tuyaux d'aqueduc, etc.) au cours de la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021;

Considérant que les travaux prévus seront effectués dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports du Québec;

Considérant que dans chacun de ces cas, la municipalité doit obtenir préalablement un permis d'intervention ou permission de Voirie avant d'effectuer chacun des travaux;

Considérant également que la Ville d'Acton Vale doit remettre les lieux dans l'état où ils étaient avant les travaux chaque fois qu'un permis d'intervention ou permission de Voirie est délivré par le ministère des Transports du Québec;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

Que le conseil municipal de la Ville d'Acton Vale demande au ministère des Transports du Québec que la présente résolution tienne lieu de dépôt de garantie de la part de la municipalité pour tous les travaux dont les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excèdent pas 10 000 \$;

Que la Ville s'engage à faire une demande de permis d'intervention ou permission de Voirie à chaque fois que des travaux seront requis dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports du Québec ainsi qu'à respecter les clauses du permis d'intervention ou de la permission de Voirie demandée;

Que le contremaître des Travaux publics de la ville soit habilité à signer les demandes de permis d'intervention ou permission de Voirie, selon le cas, à titre de représentant autorisé.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2021-01-006

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT DU DÉCOMPTE PROGRESSIF NO.2 – REMPLACEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE DÉCANTATION À L'USINE DE FILTRATION D'EAU POTABLE.**

Attendu la présentation, pour fins de paiement, du décompte progressif no.2 relatif au remplacement des équipements de décantation à l'usine de filtration d'eau potable;

Attendu la recommandation de monsieur Sébastien Labonté, ingénieure de la firme Pluritec;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu :

D'autoriser le paiement de 112 174.49 \$ plus taxes, à Groupe LML Ltée. à titre de paiement du décompte progressif no.2;

De financer cette dépense à même la contribution payée comptant par le gouvernement fédéral dans le cadre du Programme de la TECQ 2019-2023;

D'autoriser la directrice générale, madame Nathalie Ouellet, OMA à signer, pour et au nom de la Ville, ledit décompte progressif no.2 – Remplacement des équipements de décantation à l'usine de filtration d'eau potable.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2021-01-007

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT DU DÉCOMPTÉ PROGRESSIF NO.13 – CONSTRUCTION DU GYMNASÉ MULTIFONCTIONNEL.**

Attendu la présentation, pour fins de paiement, du décompte progressif no.13, relatif à la construction du gymnase multifonctionnel;

Attendu la recommandation de monsieur Nicolas Bilodeau, architecte de la firme Bilodeau Baril Leeming Architectes;

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

D'autoriser le paiement de 1 176.48 \$ plus taxes, à Groupe Drumco Construction Inc. à titre de paiement du décompte progressif no.13;

De financer cette dépense de 1 176.48 \$ plus taxes à même les fonds prévus au règlement d'emprunt 338-2018;

D'autoriser la directrice générale, madame Nathalie Ouellet, OMA à signer, pour et au nom de la Ville, ledit décompte progressif no.13 – Construction du gymnase multifonctionnel.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

...Dépôt des rapports du département suivant :

- a) Service incendie.

**Le conseil prend acte.**

...Dépôt des rapports des départements suivants relativement aux achats municipaux :

- a) Greffe municipal et Cour municipale
- b) Services culturels et sportifs
- c) Travaux publics
- d) Direction générale
- e) Bibliothèque municipale
- f) Urbanisme
- g) Trésorerie
- h) Incendie
- i) Services techniques
- j) Ressources humaines

**Le conseil prend acte.**

Rs.2021-01-008

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT DES DÉBOURSÉS ET COMPTES À PAYER.**

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu d'approuver les déboursés et comptes ci-après et qu'ils soient payés et que ceux payés avant la présente soient ratifiés :

<b>Liste des paiements préautorisés :</b>	
• Liste des chèques émis et des paiements directs du 01-12-2020 au 31-12-2020	138 055.39 \$
• Paiements par AccèsD du 01-12-2020 au 31-12-2020	152 891.58 \$
• Salaires et REER pour le mois de décembre 2020	218 179.92 \$
<b>Liste des comptes à payer :</b>	
• Pour le mois de décembre 2020	135 249.63 \$
<b>Grand Total</b>	<b>644 376.52 \$</b>

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2021-01-009

**RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES DE LA VILLE D'ACTON VALE POUR L'ANNÉE 2021.**

La conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'accepter la liste des dépenses incompressibles de la Ville d'Acton Vale pour l'année 2021, telle que soumise, au montant total de 5 298 705 \$.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2021-01-010

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER DES PAIEMENTS DANS DES CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES.**

La conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu d'autoriser le paiement pour l'exercice 2021, dans des circonstances particulières :

1. Le paiement des dépenses incompressibles découlant d'une résolution autorisant ces dépenses.
2. Les paiements effectués aux fins de profiter d'un escompte ou afin de ne pas encourir de frais d'intérêt, de pénalité ou de coupure de service.

3. Le paiement des remboursements des dépenses aux employés afin de se conformer aux exigences des conventions collectives et/ou toute autre convention de travail.
4. Le paiement d'une dépense afin de se conformer à un contrat, à une entente, à un bail ou à la loi.
5. Le paiement d'une dépense reliée aux honoraires exigés pour les animations offertes à la bibliothèque municipale.
6. Les remboursements en capital et intérêts ainsi que l'escompte relativement à la dette à long terme.
7. Le remboursement de prêt au fonds de roulement tel que prévu au budget de l'exercice.
8. Le paiement des remboursements de trop-perçu et de toute somme à payer figurant comme passif.
9. Le paiement de certains déboursés aux institutions financières concernées lors de refinancements d'emprunts à long terme.
10. Le paiement de la quote-part à la MRC et à la RIGDRM.
11. Le paiement de la formation et/ou congrès afin de respecter la date limite d'inscription.
12. Le paiement pour l'entretien du passage à niveau.
13. Le renflouement des petites caisses.
14. Les autres cas d'exception approuvés par la directrice générale.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2021-01-011

**FOURNITURE D'UN MODULE DE RÉDACTION DE DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES PAR ÉDILEX.**

Attendu la réception de l'offre de services d'Édilex pour la fourniture d'un module de rédaction de document d'appel d'offres pour une période de trois (3) ans ;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu :

D'accepter, telles que soumises par « ÉDILEX », l'offre de service pour la fourniture d'un module de rédaction de documents d'appel d'offres, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2023;

D'autoriser une dépense d'un montant de 2 500 \$, plus les taxes applicables, ainsi que son paiement, à même le poste budgétaire 22-100-10-000, pour les frais de mis en service;

D'autoriser une dépense d'un montant suffisant pour pourvoir au paiement annuel d'abonnement, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-140-00-414, le tout selon l'offre de services datée du 8 janvier 2021;

D'autoriser la greffière, Claudine Babineau, à signer pour et au nom de la Ville d'Acton Vale, tout document nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2021-01-012

**FACTURATION DES QUOTES-PARTS DANS LES FONDS DE GARANTIE – REGROUPEMENT ESTRIE.**

Attendu la réception de la facture numéro 148730 en date du 17 décembre 2020, relativement aux quotes-parts dans les fonds de garantie – Regroupement Estrie;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

D'autoriser le paiement, à même le poste budgétaire 22-10-100-001 à l'Union des municipalités du Québec, d'une somme de 12 390 \$ représentant les quotes-parts (responsabilité) dans les fonds de garantie pour la période du 16 février 2021 au 16 février 2022;

D'autoriser le paiement, à même le poste budgétaire 22-10-100-001 à l'Union des municipalités du Québec, d'une somme de 23 905 \$ représentant les quotes-parts (biens) dans les fonds de garantie pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2020 au 1<sup>er</sup> décembre 2021;

D'autoriser le paiement, à même le poste budgétaire 02-190-00-419 à l'Union des municipalités du Québec, d'une somme de 1 617.43 \$ plus taxes, représentant les honoraires de l'UMQ et de 41.02 \$ plus taxes pour la parution de l'appel d'offres -Assurance.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2021-01-013

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER UNE DEMANDE DE PLACEMENT DANS LE CADRE DU PROGRAMME EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA 2021 ET/OU TOUT AUTRE PROGRAMME D'AIDE À L'EMPLOI ET DÉSIGNER LA SIGNATAIRE DESDITES DEMANDES.**

La conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale accepte la responsabilité du Programme Emploi d'été Canada 2021 et/ou tout autre programme d'aide à l'emploi et que la coordonnatrice aux Ressources humaines et communications soit autorisée au nom de la Ville d'Acton Vale à signer tout document officiel concernant le ou les



programmes et ce, avec le Gouvernement du Canada;

Que la Ville d'Acton Vale s'engage par son représentant à couvrir tout coût excédant la contribution allouée par le Gouvernement du Canada dans l'éventualité où le ou les programmes soumis seraient subventionnés.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2021-01-014

**RÉSOLUTION AFIN D'AUTORISER LE PAIEMENT AUX EMPLOYÉS(ES) DU PARTAGE DE RÉDUCTION DU TAUX DE L'ASSURANCE-EMPLOI.**

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu d'autoriser une dépense, ainsi que le paiement aux employés(es) de la somme suivante :

Partage de réduction du taux de l'assurance-emploi pour un montant de 736.63 \$ correspondant à une portion de 5/12 de la somme totale économisée à même les postes budgétaires 02-xxx-00-232.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2021-01-015

**EMBAUCHE DE POMPIERS À TEMPS PARTIEL.**

Attendu la recommandation du directeur du Service des incendies et de la coordonnatrice aux Ressources humaines et communications;

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu:

D'autoriser l'embauche de monsieur Martin Trudeau et monsieur Stéphane Durocher à titre de pompier à temps partiel au Service des incendies, conditionnel à la passation et la réussite d'un examen médical pré-emploi.;

Toutefois, en raison de la situation liée à la COVID-19, l'examen pré-emploi sera fait en cours de probation et le maintien de l'emploi sera aussi lié à la réussite de celui-ci. La rémunération des candidats sera selon les conditions salariales de la convention collective. La date d'embauche sera le ou vers le 19 janvier 2021.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2021-01-016

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER UNE DEMANDE DE SOUMISSION, PAR VOIE D'APPEL D'OFFRES, POUR LA FOURNITURE DE MATÉRIAUX GRANULAIRES.**

Attendu que le contrat pour la fourniture de matériaux granulaires vient à échéance le 1<sup>er</sup> mars 2021;

En conséquence, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'autoriser le contremaître des Travaux publics à demander pour et au nom de la Ville d'Acton Vale, des soumissions par voie d'appel d'offres, pour la fourniture de matériaux granulaires pour la période du 1er mars 2021 au 1er mars 2022.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2021-01-017

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE CONTREMAÎTRE DES TRAVAUX PUBLICS À DEMANDER, PAR VOIE D'APPELS D'OFFRES, DES SOUMISSIONS POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE PAVAGE 2021.**

Le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'autoriser le contremaître des Travaux publics à demander pour et au nom de la Ville d'Acton Vale, par voie d'appels d'offres, des soumissions pour l'exécution des travaux de pavage 2021.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2021-01-018

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE CONTREMAÎTRE DES TRAVAUX PUBLICS À DEMANDER, PAR VOIE D'INVITATION, DES SOUMISSIONS POUR LE MARQUAGE DE LA CHAUSSÉE – SIGNALISATION 2021 – RECOPIAGE DES LIGNES DE RUE DÉJÀ EXISTANTES.**

La conseillère Annie Gagnon propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

D'autoriser le contremaître des Travaux publics à demander des soumissions, par voie d'invitation, pour le marquage de la chaussée – Signalisation 2021 –Recopiage des lignes de rue déjà existantes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2020-01-019

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE CONTREMAÎTRE DES TRAVAUX PUBLICS À DEMANDER, PAR VOIE D'INVITATION, DES SOUMISSIONS POUR LE FAUCHAGE DES FOSSÉS 2021.**

La conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu d'autoriser le contremaître des Travaux publics à demander des soumissions, par voie d'invitation, pour le fauchage des fossés, sur une base de 2 coupes effectuées sur le territoire de la Ville et de 3 coupes sur une partie du territoire de la Ville durant l'été 2021 le tout, tel que spécifié au devis.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2021-01-020

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE CONTREMAÎTRE DES TRAVAUX PUBLICS À DEMANDER, PAR VOIE D'INVITATION, DES SOUMISSIONS POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE BORDURES MOULÉES EN PLACE.**

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu :

D'autoriser le contremaître des Travaux publics à demander, par voie d'invitation, des soumissions pour la fourniture et l'installation de bordures moulées en place.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2021-01-021

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE CONTREMAÎTRE DES TRAVAUX PUBLICS À DEMANDER, PAR VOIE D'INVITATION, DES SOUMISSIONS POUR LA FOURNITURE D'UNE GRATTE 10-17, OREILLES FIXES.**

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

D'autoriser le contremaître des Travaux publics à demander, par voie d'invitation, des soumissions pour la fourniture d'une gratte 10-17, oreilles fixes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2021-01-022

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE DIRECTEUR DES SERVICES CULTURELS ET SPORTIFS À DEMANDER, PAR VOIE D'INVITATION, DES SOUMISSIONS POUR LA FOURNITURE D'UNE PLATEFORME ÉLÉVATRICE ÉLECTRIQUE À CISEAUX NEUVE 2020 OU 2021.**

Le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'autoriser le directeur des services culturels et sportifs à demander, par voie d'invitation, des soumissions pour la fourniture d'une plateforme élévatrice électrique à ciseaux neuve 2020 ou 2021.

**Adoptée à l'unanimité conseillers présents .**

Rs.2021-01-023

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE DIRECTEUR DES SERVICES CULTURELS ET SPORTIFS À DEMANDER, PAR VOIE D'INVITATION, DES SOUMISSIONS POUR LA FOURNITURE D'UN TRACTEUR À ATTELAGE FRONTAL NEUF 2021.**

Le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'autoriser le directeur des services culturels et sportifs à demander, par voie d'invitation, des soumissions pour la fourniture d'un tracteur à attelage frontal neuf 2021.

**Adoptée à l'unanimité conseillers présents .**

Rs.2021-01-024

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'ACHAT D'APPAREILS DE PROTECTION RESPIRATOIRE INDIVIDUELS AUTONOMES (APRIA).**

Attendu que la Ville a demandé des prix pour la fourniture d'appareils respiratoires individuels autonomes (APRIA);

Attendu que Protection incendie CFS Ltée a déposé des prix pour les appareils respiratoires;

En conséquence, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale autorise, à cet effet, une dépense d'un montant de 19 475 \$, plus taxes, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 22-200-10-000 à Protection incendie CFS Ltée pour la fourniture d'appareils respiratoires individuels autonomes (APRIA) ;

De financer la dépense à même le fonds de roulement, remboursable sur trois ans.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2021-01-025

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'ACHAT D'HABITS DE COMBAT.**

Attendu que la Ville d'Acton Vale a demandé des prix pour la fourniture de sept (7) habits de combat;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale autorise, à cet effet, une dépense d'un montant de 13 930 \$, plus taxes, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 22-200-10-000 à 1200° Boivin & Gauvin, pour la fourniture de sept (7) habits de combat ;

De financer la dépense à même le fond général.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**.....VARIA**

Aucun point à inscrire au procès-verbal.

## PÉRIODE DE QUESTIONS.

Séance du conseil à huis clos, aucun citoyen présent. Les citoyens ont été invités à soumettre leurs questions via le courriel de la greffière. Aucune question de citoyen n'a été transmise.

## **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à dix-neuf heures et dix minutes (19;10).

Éric Charbonneau  
Maire

Claudine Babineau, OMA  
Greffière